

Vous venez d'adopter

un chiot :

voici quelques conseils

pour sa santé

et son bien être



Sa Santé

La vaccination :

Vaccination classique : C (maladie de carré), H (hépatite de Rubarth), P (parvovirose), L (leptospirose) et R (rage)

- Primo-vaccination: 2 injections à 1 mois d'intervalle dès l'âge de 2 mois.
- Puis rappel annuel (adaptation du protocole à la situation de votre chien).
- Rage non obligatoire sauf chien de 1^{ère} et 2^{ème} catégorie, passage de frontière. Vaccination recommandée (existence de cas de rage importés, exigence de certains campings, clubs canins, chenils...).

Vaccination contre la piroplasmose (maladie transmise par les tiques) :

- A partir de l'âge de 5 mois, le plus tôt possible.
- Primo-vaccination: 2 injections à 1 mois d'intervalle puis rappel annuel.
- Pas en même temps que les autres vaccins car incompatibilité.
- N'empêche pas de contracter une piroplasmose mais la maladie sera moins grave.
- Nécessite une lutte complémentaire contre les tiques (sous forme de pipette, de comprimé ou de collier).
- Les symptômes : apathie, température, anémie, urine foncée.

Toux de chénil

- Maladie respiratoire d'origine virale ou bactérienne, contagieuse et difficile à soigner, pouvant devenir chronique.
- Recommandée lorsque le chien est en contact avec un nombre important d'autres chiens (chénil, cours d'éducation, exposition)

2 vaccins possibles :

- en intra-nasal : 1 inhalation par an.
- en injection : primo-vaccination : 2 injections à 2-3 semaines d'intervalle.

Puis rappel annuel et 7 jours avant tout contact avec une collectivité canine

L'identification :

Elle est obligatoire pour tous les chiots de plus de 4 mois nés après le 06 janvier 1999. Elle se fait principalement sous la forme d'une puce électronique car le tatouage n'est plus autorisé pour partir à l'étranger, nécessite une anesthésie et a tendance à s'effacer avec le temps.

Le vermifuge :

Votre chiot a très certainement des vers qui lui ont été transmis par sa mère, et qui peuvent lui causer des troubles de santé. Certains vers sont aussi transmissibles à l'homme. Il faut donc veiller à le traiter à minima tous les mois, de ses 2 mois à ses 6 mois. Puis, une fois adulte, 2 à 4 fois par an. Si vous avez des enfants en bas âge, pensez à le traiter plus souvent.

Les anti-puces/anti-tiques :

Un traitement préventif, mensuel et régulier est nécessaire afin de protéger votre chien des puces pendant la période à risque qui va d'avril à novembre. Pensez aussi à le protéger des tiques, moustiques et phlébotomes si vous voyagez avec lui dans des régions à risques. Ces parasites peuvent être à l'origine de problèmes de peau, et sont vecteurs de maladies graves.

La reproduction :

Les chaleurs

- Tous les 6 mois à partir de l'âge de 7 à 18 mois (âge de la puberté variable selon les races), pas de ménopause.
- Pendant les chaleurs : attention aux grossesses non désirées !
- Les 8-10 premiers jours : pertes de sang, attire les mâles mais les refuse.
 - Les 8-10 jours suivants : diminution des pertes, attire les mâles et les ACCEPTE.

!!! FAIRE ATTENTION PENDANT 3 SEMAINES !!!

L'interruption des chaleurs est très fortement déconseillée (risque très important d'infection)

Prévention des chaleurs

L'idéal : la stérilisation chirurgicale, définitive.

- Le plus tôt possible, dès l'âge de 6 mois, même avant les premières chaleurs.
 - Prévention efficace contre les tumeurs mammaires (si stérilisation pratiquée avant l'âge de 2 ans) et contre les infections utérines.
- Injections contre les chaleurs**
- Pas avant les premières chaleurs
 - Fort risque d'effets secondaires sur le long terme (infections utérines, diabète...)